

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 06202

Numéro SIREN : 351 329 503

Nom ou dénomination : EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2022 sous le numéro de dépôt 114643

EXPONENS Conseil & Expertise

SAS au capital de 5.900.000 euros

Siège social : 20, Rue Brunel

75017 PARIS

351 329 503 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 20 juillet à 10 heures 30,

Les associés de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » se sont réunis en assemblée générale, au 57 rue Rivoli – 75001 PARIS – Espace RIVOLI, sur convocation faite par leur Président.

Monsieur **Thierry THIBAUT de MENONVILLE**, Commissaire aux comptes titulaire, dûment convoqué dans les délais, par pli recommandé avec accusé de réception, est absent excusé

Madame **Marlène PERNOT**, Commissaire aux comptes titulaire, dûment convoquée dans les délais, par pli recommandé avec accusé de réception, est absente excusée

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 211 476 actions sur les **211 476 actions** composant le capital social, et qu'ainsi l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur **Frédéric LAFAY**.

M CUZIN Atyhame est désigné(e) comme secrétaire.

Mme Olympia ISSAKIDES-AMIARD représentant(e) du Comité social et économique est présente.
M. Anthony WARNET, représentant(e) du Comité social et économique est présent.

Le Président précise qu'ont été mis à la disposition des associés, en amont de la présente réunion :

- copie des lettres de convocation adressées par mail à chaque associé et aux membres du CSE
- copie de la lettre de convocation adressée sous la forme recommandée aux commissaires aux comptes avec les récépissés postaux
- la feuille de présence
- les pouvoirs des associés représentés et les formulaires de vote par correspondance
- un exemplaire des statuts de la Société
- le texte des résolutions soumise au vote de l'Assemblée

Puis le Président déclare que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés et des représentants du CSE, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de M. Frédéric LAFAY de son mandat de Président à effet au 1er septembre 2022
- Nomination de M. Jean-Pierre BOURGIN en qualité de Président avec date d'effet au 1er septembre 2022 pour une durée de 3 ans
- Démission de M. Jean-Pierre BOURGIN de son mandat de Directeur Général à effet au 1er septembre 2022
- Nomination de Mme Anne BARRAUD en qualité de Directrice Générale avec date d'effet au 1er septembre 2022 pour une durée de 3 ans

- Nomination de M. Thierry LEGRAND en qualité de Directeur Général avec date d'effet au 1^{er} septembre 2022 pour une durée de 3 ans
- pouvoirs pour les formalités.

Après débat et échanges de vues, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

L'Assemblée Générale, prend acte de la décision de Monsieur Frédéric LAFAY de démissionner de son mandat de Président à compter du 1^{er} septembre 2022.

L'Assemblée Générale remercie son Président pour les services rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau Président, à compter du 1^{er} septembre 2022 et pour une période de 3 ans prenant fin à l'issue de la consultation annuelle des associés à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice social écoulé :

Monsieur Jean-Pierre BOURGIN
Né le 21/05/1967 à ST ETIENNE
De nationalité Française
Demeurant 2 Passage des Marais – 75010 PARIS

lequel déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Cette résolution est **adoptée**

Votes OUI

Votes NON

Abstentions

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre BOURGIN de son mandat de Directeur Général à compter du 1^{er} septembre 2022 et décide de nommer en qualité de nouvelle Directrice Générale, pour une période de 3 ans prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé :

Madame Anne BARRAUD
Née le 26/09/1974 à Nogent sur Marne (94)
De nationalité française
Demeurant 136 bis, Avenue du 8 Mai 1945 – 94170 LE PERREUX SUR MARNE

déclarant accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ladite fonction.

Cette résolution est **adoptée**

Votes OUI

Votes NON

Abstentions

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau Directeur Général, à compter du 1^{er} septembre 2022 et pour une période de 3 ans prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé :

Monsieur Thierry LEGRAND
Né le 30/01/1967 à Paris 17^e
De nationalité française
Demeurant 34 rue Manessier – 94130 NOGENT SUR MARNE

déclarant accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ladite fonction.

Cette résolution est **adoptée**

Votes OUI

Votes NON

Abstentions

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de remplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée

Votes OUI

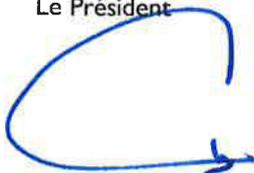
Votes NON

Abstentions

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Frédéric LAFAY

Le Président



M. CUZI N *Stéphane*

Le Secrétaire de séance



M. LUTZ *Nathalie*

Scrutateur



M. MESSAT *Thierry*

Scrutateur



M. WARREN *Arthur*

Représentant du CSE



M.

Représentant du CSE

O. ISSAK DES

Jean-Pierre BOURGIN

(ajouter la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Président »)

Bon pour acceptation des fonctions de Président



Anne BARRAUD

(ajouter la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »)

Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale



Thierry LEGRAND

(ajouter la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »)

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général